

REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

COMPTE-RENDU DU 11 JUIN 2014

CONSULTATION PUBLIQUE

COMPTE-RENDU D'UNE SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE TENUE LE MERCREDI 11 JUIN 2014 À 18 H 30 CENTRE COMMUNAUTAIRE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, RELATIVEMENT AU PROJET DE REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS, LA MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT MADAME CHANTAL ROULEAU, AINSI QUE LE DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT ADJOINT - RESPONSABLE DES GRANDS PROJETS ET DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL MONSIEUR MARTIN COUTU, LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES MONSIEUR RICHARD JOSEPH, LA DIRECTRICE PAR INTÉRIM DU BUREAU D'ARRONDISSEMENT MADAME YSABELLE BRAULT ET LA SECRÉTAIRE RECHERCHISTE, MADAME JULIE BOISVERT.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL, LA PRÉSIDENTE, MADAME NATHALIE PIERRE-ANTOINE, CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT, LES MEMBRES DE L'ADMINISTRATION DE L'ARRONDISSEMENT, MADAME CAROLINE LÉPINE, CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT ET MONSIEUR SABIN TREMBLAY, CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT - CHEF D'ÉQUIPE À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, MADAME MARYSE DUMOUCHEL, AGENTE CULTURELLE ET MONSIEUR DONALD HUBERT AGENT DE DÉVELOPPEMENT À LA DIRECTION DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, AINSI QUE LES RÉSIDANTS DE L'ARRONDISSEMENT, MONSIEUR ALEXANDER BILOTTA, MONSIEUR RÉJEAN DENIS, MADAME MARIA DI LENA, MONSIEUR JOCELYN LAROUCHE ET MADAME CORINNE TASTAYRE.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS LE CONSEILLER DE LA VILLE MONSIEUR GIOVANNI RAPANÀ, ET LE CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT MONSIEUR MANUEL GUEDES ET MADAME CLAUDINE MARCHAND, CHARGÉE DE COMMUNICATION AGISSANT À TITRE D'ANIMATRICE DE LA SOIRÉE.

Déroulement

Environ 80 citoyens, représentants d'organismes et fonctionnaires sont présents à cette séance de consultation publique sur le projet de revitalisation du boulevard Gouin.

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, souhaite la bienvenue aux citoyens présents, et les remercie d'avoir répondu à l'invitation en si grand nombre. Elle rappelle l'atelier de l'an dernier qui avait été le point de départ des discussions sur le boulevard Gouin et suite auquel un comité de travail avait été créé afin d'alimenter les échanges entre les citoyens, les professionnels et les différents intervenants pour le site d'intervention. Elle remercie les personnes qui ont participé à ce comité et invite madame Pierre-Antoine à prendre la parole.

Madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement du district de Rivière-des-Prairies et présidente du comité de travail pour la revitalisation du boulevard Gouin, remercie les personnes d'être présentes à cette assemblée. Elle rappelle que suite à un appel de candidatures, lancé l'année dernière, cinq résidents du boulevard Gouin ont été sélectionnés pour représenter chacun des cinq tronçons du

boulevard et participer aux travaux du comité de travail. Les interventions des résidents, qui ont dépassé les attentes en termes d'engagement, en collaboration avec l'équipe de professionnels de l'arrondissement ont permis de nourrir les discussions et de prioriser les interventions futures sur le boulevard. Elle remercie l'ensemble des participants du comité et invite madame Caroline Lépine à prendre la parole.

Madame Caroline Lépine, conseillère en aménagement à la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises présente la démarche qui a été entreprise. Elle revient sur la formation du comité de travail et sur la méthode utilisée pour poser un diagnostic. Chacun des cinq tronçons a été évalué en fonction des problématiques, du potentiel et des pistes d'interventions. De plus, un formulaire interactif placé sur le site Web de l'arrondissement a permis d'obtenir 30 commentaires de citoyens.

Elle dresse ensuite un diagnostic du boulevard en fonction des quatre grands thèmes, à savoir la circulation, les parcs, les pistes cyclables et l'attractivité.

Circulation

Problématiques : Signalisation non respectée sur tous les tronçons, vitesse élevée sur plusieurs tronçons, des embouteillages, du camionnage, une cohabitation difficile entre les usagers, des problèmes de sécurité des personnes (piétons, cyclistes) et une faible largeur de l'emprise publique.

Potentiels : Une voie panoramique sur presque la totalité des tronçons et l'effet des afficheurs de vitesse sur la circulation.

Pistes d'interventions : Bonifier la signalisation routière, améliorer l'esthétisme des aménagements aux abords de la voie publique, favoriser l'augmentation des activités, reconstruire les infrastructures, encourager le transport actif, développer le transport collectif adapté et envisager une circulation à sens unique pour certaines portions de tronçons.

Parcs

Problématiques : Sous-utilisation de certains parcs, sentiment d'insécurité, absence de services (bloc sanitaire, fontaine, stationnement, etc.) et la présence de végétaux indésirables

Potentiels : Plusieurs parcs ont des intérêts particuliers, tels, les îles du parc nature du Ruisseau De Montigny, la maison Pierre Chartrand du parc Armand-Bombardier, l'achalandage du parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne, le pôle civique du parc René-Masson, la rivière du parc Zotique-Saint-Jean, le patrimoine et les activités familiales du parc Saint-Joseph, l'interprétation de la nature du Des Cageux et du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies.

Pistes d'interventions : Améliorer la signalisation, adapter les aménagements à la clientèle avoisinante, développer un réseau de services et envisager une requalification de certains parcs.

Pistes cyclables

Problématiques : Plusieurs entraves au travers de la piste cyclable (Poteaux électriques, poubelles et bac de recyclage, végétation) signalisation déficiente, aménagements dangereux et un revêtement parfois dangereux.

Potentiels : Proximité de la rivière et un parcours à travers de nombreux parcs

Pistes d'interventions : Favoriser une séparation avec les autres usagers, bonifier la signalisation, adapter le réseau aux différents usagers, développer un lien cyclable avec la rue Notre-Dame, envisager le déneigement de la piste en période hivernale, aménager des haltes-cyclistes, améliorer et bonifier les traverses en lien avec les lieux d'intérêts et favoriser son aménagement sur le côté nord

Attractivité

Problématiques : Il y a peu d'accès à la rivière, une méconnaissance des activités offertes et une accessibilité difficile aux non-résidents.

Potentiels : présence de nombreux bâtiments municipaux, un site du patrimoine, une proximité à la rivière, de nombreux parcs et une desserte commerciale.

Pistes d'interventions : Dégager une identité pour le boulevard, miser sur la proximité à la rivière, mettre en valeur les richesses naturelles, encourager la présence de commerces locaux destinés aux familles, offrir plus de lieux de stationnement et améliorer l'aménagement des terrains

Madame Lépine donne ensuite l'énoncé de vision élaboré suite à un appel de contribution lancé auprès d'organismes et de regroupements de citoyens pour lesquels cinq documents ont été déposés et à un sondage électronique auquel 74 répondants de tous les secteurs de l'arrondissement et même au-delà, ont répondu.

L'énoncé de vision pour la revitalisation du boulevard Gouin se lit donc comme suit :

« Profondément enraciné dans notre **histoire**, le boulevard Gouin se démarque par ses **richesses exceptionnelles**, particulièrement grâce à son **lien privilégié** avec la **rivière**. Il rassemble des **milieux de vie** où chacun peut **vivre, découvrir** et **partager** dans un **environnement sécuritaire**. **Voie panoramique** composée de **lieux animés** et **diversifiés**, le boulevard Gouin est une **destination nature** au cœur de l'île de Montréal. »

Elle identifie ensuite les étapes à venir dans l'élaboration du plan directeur.

Les citoyens présents sont invités à participer à un atelier de consultation leur permettant de faire valoir leurs préférences et leurs priorités sur les types d'aménagements proposés en lien avec les quatre thèmes, soit les berges, les parcs, la rue et le réseau cyclable.

À la suite de l'atelier, madame Lépine fait un retour sur les préférences et les priorités de chacun des thèmes.

Thème 1 - Les berges.

Madame Lépine dénote une préférence pour l'aménagement de type « boardwalk ». Elle ajoute que l'enfouissement des fils est un élément incontournable de l'aménagement du boulevard Gouin et s'excuse de l'oubli lors de sa présentation. Les commentaires sont relatifs à l'accès à l'eau et ajoute que le « boardwalk » est une vision et que cet aménagement ne pourra être fait sur l'ensemble des berges, mais sur certaines parties seulement.

Thème 2 - Les parcs

Madame Lépine note une préférence marquée pour des aménagements plus rudimentaires dans les parcs qui se confondent à la nature environnante. Les commentaires portent sur la sécurité, l'éclairage, l'ajout d'essences diversifiées et de minimiser le taping à l'œil dans les parcs.

Thème 3 – La rue

Madame Lépine soulève les nombreux commentaires sur la mise à sens unique de certains tronçons. Les commentaires portent sur les voies de contournement près de la rue famille-Dubreuil, l'ajout d'arrêt aux intersections.

Thème 4 – Le réseau cyclable

Madame Lépine constate une certaine compétition entre les images B et C qui sont des aménagements de pistes cyclables différents de ceux que l'on retrouve actuellement dans les rues de Montréal. Elle souligne qu'en raison de l'étroitesse de la rue, ces types d'aménagements ne pourront pas être réalisés sur l'ensemble du parcours. Les commentaires portent sur les changements de niveau pour faciliter les traverses des cyclistes lorsque la piste change du nord au sud, minimiser les dos d'ânes à ces traverses, l'entretien des aménagements paysagers.

Madame Lépine annonce les travaux prévus prochainement sur le boulevard Gouin, où à proximité.

Période de questions

Monsieur Mario Bastien

Question : Monsieur demande sur combien d'années s'échelonnait l'échéancier qui sera présenté en décembre, lors de la présentation du plan directeur du boulevard Gouin.

Réponses : Madame Lépine donne une vision globale pour 2025.

Madame Rouleau concède que les travaux s'échelonneront sur une certaine période de temps. Certaines interventions seront faites à court terme, d'autres à long terme. L'arrondissement s'engage à planifier annuellement, dans son PTI, le financement des travaux pour le boulevard, qui débuteront dès 2015. Elle rappelle enfin que monsieur Denis Coderre s'est engagé à investir dans le boulevard Gouin.

Madame Nicole Dubois

Question : Madame demande si les afficheurs de vitesse seront installés rapidement, car il y a beaucoup de circulation près de la 92^e Avenue.

Réponse : Madame Rouleau accorde que les afficheurs de vitesse ralentissent la circulation et ont un certain effet. Elle affirme que l'arrondissement trouvera les solutions pour diminuer la vitesse de la circulation.

Monsieur ?

Question : Monsieur demande si les travaux de pavage qui sont prévus cet été seront de la réfection complète ou seulement en surface.

Réponse : Madame Lépine répond qu'il ne s'agit pas de travaux de resurfaçage complet.

Question : Monsieur demande davantage de panneaux d'arrêt sur le boulevard pour faire diminuer la vitesse de la circulation.

Réponses : Madame Lépine répond que le comité de circulation peut se pencher sur la question.

Monsieur Tremblay ajoute qu'il amènera ce point au prochain comité de circulation prévu le vendredi de la même semaine. Le comité étudiera également la mise à sens unique de certains tronçons.

Monsieur Réjean Denis

Question : Monsieur demande de réserver aux résidents la rampe de mise à l'eau située près de la 132^e Avenue, car beaucoup de résidents de Repentigny l'utilisent.

Réponse : Madame Rouleau souligne qu'un des objectifs du plan bleu-vert de l'arrondissement est de redonner accès à l'eau aux résidents de l'arrondissement. Elle ajoute qu'un aménagement peut se faire éventuellement, mais que ce ne sera pas fait pour cet été.

Madame Monique Crevier

Question : Madame se plaint d'une troisième fermeture de courant depuis peu.

Réponse : Madame Rouleau précise que les travaux sont faits par Hydro-Québec et qu'ils ne sont pas liés à l'aménagement du boulevard Gouin. Elle fera le suivi lors d'une prochaine réunion avec Hydro-Québec.

Madame Blanchette

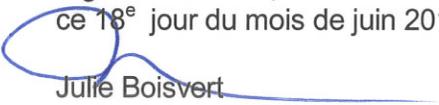
Question : Madame demande de colmater les nids-de-poule en attendant le début des gros travaux. Elle demande également d'annoncer la piste cyclable qui se trouve sur la portion entre les 15^e et 19^e Avenues.

Réponse : Madame Rouleau répond que ce sera fait.

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau remercie les citoyens d'avoir participé et d'avoir donné leurs commentaires et le fruit de leurs réflexions. Elle remercie également les membres du comité de travail sur la revitalisation du boulevard Gouin. Elle ajoute que madame Lépine définira la vision à partir des commentaires recueillis ce soir et élaborera un plan d'action qui sera adopté à la fin de 2014. Elle garantit l'investissement de l'arrondissement, mais souligne que la revitalisation s'échelonnera sur une longue période. Elle remercie madame Lépine, le personnel de l'arrondissement et les élus pour leur travail dans ce dossier. Elle souhaite enfin une excellente fin de soirée à tous.

À 20 h 45, la séance de consultation publique est officiellement terminée.

Signé à Montréal,
ce 18^e jour du mois de juin 2014.


Julie Boisvert
Secrétaire recherchiste